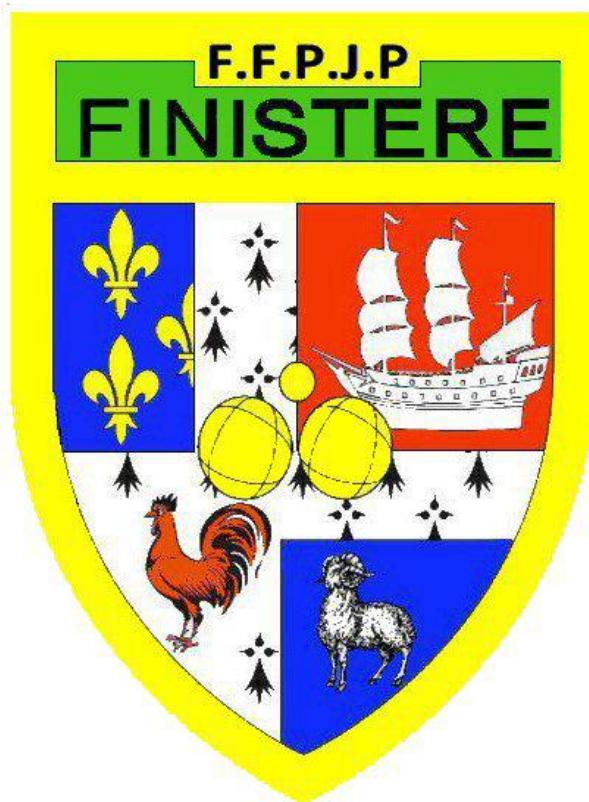


72ème Congrès Départemental

Compte-rendu



**CHATEAUNEUF
15 NOVEMBRE 2025**

SOCIETES PRESENTES

AUDIERNE – BAIE DU KERNIC – BANNALEC – BENODET – BOHARS – CHATEAUNEUF DU FAOU – CLEDER – COATAUDON – COATELAN – COMBRIT – DOURIC AR ZIN – ELLIANT – ERGUE GABERIC – FOUESNANT – GOUESNOU – GUILERS – GUIPAVAS – HUELGOAT – KERHORRE PETANQUE- KERSAINT PLABENNEC – KERLOUAN – LA ROCHE MAURICE – LANDERNEAU – LANDIVISIAU – LANMEUR – LANNILIS- LAZ -LE FAOU- HANVEC - LE FOLGOET – LE POHER - LESNEVEN – LOC MARIA - LOCTUDY - P.C.LEONARD – MESPAUL - MOËLAN – PEN AR CREACH- PETANQUE CARHAISIENNE – PONT CROIX -PLABENNEC – PLOMELIN- PLONEIS- PLOUARZEL – PLOUDALMEZEAU – PLOUDANIEL- PLOUGASNOU – PLOUGASTEL DAOULAS- PLOUIGNEAU- PLOUMOGUER PLOUNEOUR MENEZ – PLOUNEVENTER – PLOURIN LES MORLAIX – PLOUVORN – PLUGUFFAN - P.O.C.QUIMPER – PONT AVEN – PONT DE BUIS – PONT L'ABBE - PORTSALL- QUIMPERLE – SAINT FREGANT — SAINT MARTINOISE – SAINT RENAN – SAINT THEGONNEC - TREBOUL- DOUARNENEZ - TREMEVEN .

PARTICULARITES

Absence des clubs de : néant.

4 nouveaux clubs participent au congrès sans droit de vote :

CROZON ; PENMARCH ; ST EVARZEC ; CLOHARS CARNOET

En 2026, 70 sociétés seront affiliées au Comité Départemental du FINISTERE.

(1) Ouverture de la séance par le Président du C.D. Joël LARREUR

Mesdames, Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants des clubs Finistériens, bonjour et bienvenue à CARHAIX pour ce 72^{ème} congrès Départemental.

Merci à tous de votre présence, qui clôture cette saison et permet de préparer au mieux la nouvelle saison 2026.

C'est avec plaisir que nous accueillons aujourd'hui quatre nouveau club, à savoir les clubs de CROZON , PENMARCH et ST EVARZEC qui rejoindront le secteur 4. Ainsi que le club de CLOHARS CARNOET qui intégreras le secteur 5.

Le quorum étant atteint, je déclare ouvert ce 72^{ème} congrès Départemental. Je vous rappelle que seuls les délégués ayant émargé et portant le badge sont autorisés à prendre la parole et à voter. Pour la bonne tenue de ce congrès, je vous demande de couper vôtre téléphone ou le mettre au moins en mode vibreur.

Je remercie, Messieurs les Co Présidents Présidente du club de CHATEAU NEUF DU FAOU ainsi que leur équipe qui avec l'Aide de la municipalité, a mis sur pied ce congrès Départemental.

Merci à la ville de CHATEAU NEUF DU FAOU, de nous accueillir dans cette espace culturel Ar STERENN

(2) Allocution du Co Président du club organisateur. LEYMARIE Jimmy

Merci à la Mairie de Châteauneuf du Faou de nous avoir permis d'organiser le congrès ici. Merci au personnel technique pour leur aide à l'installation du lieu et notamment à la personne chargée de la régie. Et surtout un grand merci aux bénévoles du club de Châteauneuf qui sont là plusieurs jours pour l'organisation de ce congrès.

(3) Parole à la ville de CHATEAUNEUF DU FAOU Monsieur BRABAN Tugdual Maire

Nous sommes ravis de vous accueillir à Châteauneuf du Faou. Châteauneuf du Faou est une commune dynamique tant sur le plan culturel, économique que sportif. 69 associations font vivre la commune dont le club de pétanque La Châteauneuvienne. Ce club de pétanque fait vivre la commune avec de nombreux concours et championnats. Il est à noter la création d'une section féminine. Bravo pour l'engagement des bénévoles de ce club. Je m'excuse de ne pouvoir rester parmi vous toute l'après-midi, mais j'ai d'autres obligations et serait remplacé tout a l'heure par mon adjointe aux sports et associations Madame DUROUT Nathalie. Bon congrès à tous.

(4) Madame la Députée : Mélanie Thomin

Merci pour votre accueil. L'engagement associatif est une spécificité bretonne dont le rôle doit rester central. La pétanque dans le pays de Daoulas fait souvent l'objet d'articles dans la presse et notamment du fait des bons résultats du club du Faou Hanvec. La pétanque dans le Finistère permet d'animer les bourgs. C'est en effet un sport populaire, accessible, ouvert à tous et cela est très important. Une réflexion autour des Jeux Olympiques : tout le monde s'est rêvé en nation sportive et on sait que le sport est facteur d'une bonne santé et permet ainsi à la Sécurité Sociale de faire des économies. De plus dans un contexte de contrainte budgétaire il est important de donner de la place aux budgets sportifs locaux et de soutenir les clubs. Ceux-ci ne tiennent souvent que grâce au bénévolat. Enfin, il faut souligner que le sport permet de s'extraire des écrans et renforce les liens sociaux.

(5) Responsable du service des sports au Conseil départemental : Madame Valérie Berger Aumont

Je suis ravie moi aussi d'être là. Je n'ai pris que récemment mes fonctions et je fais régulièrement le tour des différents congrès départementaux. C'est important pour le Conseil Départemental d'être au plus près des comités départementaux pour prendre la température des clubs et ainsi voir l'organisation des clubs sportifs.

Pour la pétanque, le Comité départemental du Finistère est le premier des comités bretons en nombre de licenciés et la création de 4 nouveaux clubs est un signe de ce dynamisme de la pétanque finistérienne. Les clubs fonctionnent grâce aux bénévoles ce qui est très important. Rappel : le Conseil départemental a mis en place un dispositif d'aide aux clubs. Ainsi chaque club va recevoir un courrier qui les encourage à faire une demande pour bénéficier d'une aide de 5€ par licencié. La demande peut se faire grâce à un formulaire papier ou en ligne. Cette aide est majorée pour les licenciés en situation de handicap. Il ne faut pas hésiter à la demander.

(6) Approbation du compte rendu du Congrès 2024

Vous avez tous reçu le compte rendu du 71^{ème} Congrès Départemental 2024 organisé à BOHARS, que vous avez certainement dû lire avec attention avez-vous des remarques à formuler.

**Il faut rajouter la composition de la commission électorale
PARC Nadine, ULVOAS Patricia, NEDELEC Patrice**

**Ainsi que les vérificateurs aux comptes LAMBERT Serge, RENEVOT Didier
MALBOT David, QUILLEVERE Michel**

Aucune observation..., je vous demanderais donc d'approuver ce compte rendu par un vote à main levée.

Le compte rendu du 71^{ème} congrès Départemental 2024 est donc approuvé à l'unanimité

(7) Allocution du président du comité Départemental **Joël LARREUR**

Avant d'entamer l'ordre du jour, de ce congrès départemental, je voudrais que l'on ait une pensée pour tous ceux et celles qui nous ont quittés, parents et amis.

Je vous demande donc d'observer un instant de recueillement.

Merci.

Je remercie de leurs présences, MONSIEUR Jean Noël VENON président de la région BRETAGNE et j'excuse de leurs absence nos élus Fédéraux qui étaient invité et sont en réunion à MARSEILLE, j'excuse Thomas GOURLAY CTFR retenu par d'autres obligations.

Merci de leurs présences, Monsieur BRABAN Tugdual Maire, et Madame DEROUD Nathalie Adjointe à la vie associative.

Ainsi que Mesdames BERGER AUMONT Valérie du service des sports au conseil Général et THOMIN Valérie Députée.

Lors du dernier congrès je me félicitais de notre état de licenciés record, je peux cette année aussi car nous progressons encore. Nous progressons principalement dans les licenciés seniors et particulièrement dans les plus de 60 ans, nous devrons par contre tous faire des efforts pour retrouver des jeunes licenciés, dans ce sens félicitation au club de LESNEVEN pour son école de pétanque et à l'implication de leurs dirigeant et éducateurs.

Cette saison 2025 devait suite aux dernières élections renforcer l'équipe du comité et apporter un peu de sang neuf, malheureusement trois d'entre eux ont démissionnés en fin de saison, je les remercie pour le travail effectué pendant leurs présences et leurs souhaite bonnes chances dans leurs activités futures.

Pour compenser ces départs, nous avons fait appel à candidatures malheureusement seulement deux candidats pour trois postes. Nous ne ferons pas appel dans la salle pour compenser ce manque, il y aura un poste à pourvoir lors du prochain congrès 2026.

Il est inquiétant de voir que pour une élection complémentaire que nous n'ayons pas suffisamment de candidats, quand sera-t-il en 2028 pour les élections générales de fin de mandat, ou plusieurs arrêt sont à prévoir au sein de l'Equipe actuelle, dont le mien vous pouvez déjà y réfléchir.

Lors de l'élaboration de mon compte rendu, j'ai eu l'impression de devoir copier des passages du dernier congrès, car une fois de plus c'est toujours les mêmes remarques à formuler. Cette année et malheureusement comme les années passées, il a été très difficile de recevoir les différents documents dans les délais impartis, il est anomal de ne rien recevoir une semaine avant le congrès de la part de certain club, j'espère que l'on ne sera pas obligé un jour d'imposer des amendes pécuniaires aux retardataires, il est anormal de devoir recontacter certains clubs toujours les mêmes d'ailleurs par mail ou par téléphone et c'est souvent les chèques qui manquent

Au sein de vos clubs lorsque vous consultez et demandez à vos licenciés un délai de réponse, vous appréciez très certainement que ces derniers soient réactifs dans leurs réponses pourquoi ne l'êtes-vous pas lorsque le CD vous demande la même chose, nous avons le même statuts que vous « BENEVOLE ».

Au sein du comité nous nous satisfaisons lorsqu'une commission n'a pas besoin de siéger , c'est la commission de discipline, malheureusement cela n'a pas été le cas cette saison. Dans toutes les compétitions officielles en cas de problèmes, l'organisateur qui est responsable du site doit nous le signaler même si ce ne sont pas des licenciés de son club qui sont concernés.

Durant cette saison nous avons étudier la demande du secteur 1 de modifier le secteur ou de créer un 6^{ème} secteur, faute de compromis nous l'avons reporté à la fin 2026 j'espère que d'ici là une solution sera trouvée en concertation avec les clubs et secteurs concernés, cela nous évitera de devoir tranché avec nos propres critères.

Cette saison 2025 a été très pauvre en formation, nous devrons impérativement y remédier pour la saison prochaine, Gestion Concours, contrôle licences CDC, Arbitrage,....

Félicitation à **L'association du national côtes des légendes** pour la renaissance du national sur le site de Lanveur connut bien au-delà de la BRETAGNE par les pétanqueurs, je leur souhaite ainsi qu'à PLOUDALMEZEAU un bon national en 2026.

Félicitation à tous les organisateurs des qualificatifs et championnats Départementaux pour leurs parfaites organisations et aux licenciés (e) pour leurs comportements, cette saison tous les contrôles alcoolémie ce sont révélés négatifs.

Très beau succès pour la journée Promotion de la femme 33 participante au club de BENODET et à Odile RANNOU son implication.

Je terminerais en remerciant tous les organisateurs des concours officiels, des qualificatifs et des championnats pour la bonne gestion de leurs compétitions, j'associe à ces remerciements bien évidemment tous les arbitres et les responsables des secteurs ayant officiés cette saison. Leurs rôles est parfois ingrat mais leur présence est indispensable ils méritent le respect comme tout à chacun, ne les dégoutez pas.

Cette fin de saison 2025 marquera pour nous la validation de notre prochaine candidature à l'organisation d'un nouveau championnat de France à QUIMPER en l'occurrence le doublette féminin et le tête à tête masculin en juillet si pas de changement de calendrier.

Vous avez dans vos dossiers les résultats aux différents championnats de France, vous pouvez comparer les résultats des équipes Finistérienne à ceux des autres équipes de la région, nous sommes en retard.

Une mention toute particulière pour leur super parcours à l'équipe cadette de QUIPERLE pour leur titre de vices champions, Térence LAUNAY, Timéo FICHOU et HYVON Nolan avec comme coach Romuald FICHOU

Un dernier mot pour remercier très sincèrement tous les membres du CD 29 qui travaille sans relâche pour préparer la saison de la meilleure des façons, merci à vous Mesdames, Messieurs, ainsi qu'aux membres extérieurs qui interviennent au sein des commissions.

Merci de votre attention et bon fin de congrès

(8) Rapport moral et d'activité par le secrétaire général

Gaël PARC

«...Bonjour à toutes et tous...

Avant de commencer ce rapport, je commencerai par vous remercier pour votre confiance lors des élections du dernier congrès, nous avons ainsi commencer la mandature avec 7 nouveaux élus. Malheureusement 3 ont démissionné en cours d'année pour diverses raisons. Je

pense qu'il est inquiétant pour l'avenir de notre discipline que lors d'une élection complémentaire le nombre de candidat soit inférieur au nombre de poste à pourvoir. Peut-être que l'information ne passe pas dans les clubs, ou alors très mal. C'est vrai qu'il est plus facile de critiquer le C.D.29 et ses membres de derrière un écran et un clavier.

Je ne m'étendrais pas sur les chiffres, vous les avez dans vos dossiers et vous avez pu les lire dans le compte rendu du conseil départemental d'Octobre. Les responsables des diverses commissions vous donneront d'autres détails dans leur rapport.

Au niveau effectif :

Ces derniers, que vous avez reçu avec le compte rendu du conseil départemental d'octobre, et que vous retrouvez dans vos dossier aujourd'hui sont positifs avec une augmentation de 127 Licenciés. Malheureusement nous avons la moins bonne augmentation des 4 Départements bretons et perdons sur certains championnat Régionaux une place qualificative.11 à la place de 12 sur les championnats masculins, vétérans et mixtes.

Au niveau des championnats :

Bonne participation aux qualificatifs secteur, avec 305 joueuses pour le second individuel féminin. Les championnats mixtes continuent leur évolution avec 581 équipes en doublette et 446 en triplète .

Les championnats départementaux se sont bien déroulés et les contrôles d'alcoolémie systématique en ½ finale sont bien rentrés dans les mœurs.

21 équipes Finistérienne nous ont représenté aux championnats de France, avec une année mémorable pour la Bretagne avec 2 titres de vice-champion de France dont nos cadets de Quimperlé ; et 2 titres de champion de France en tir de précision.

Autre point positif sur les résultats 2025 :

Les titres de Champion de Bretagne CRC Juniors de Kerhuon et CRC cadets de Quimperlé qui ont participé à la finale CNC ; dommage pour les minimes de Landivisiau qui finissent vice-champion.

Et je rajouterais à ces bons résultats un Joueur du Relecq-Kerhuon Hilario SALOU qui pour sa dernière année de juniors a remporté les 4 titres de champion Départemental ; Triplette, Doublette, Individuel & tir de précision. Bravo à lui.

Nous avons vu en 2025 le retour du National de Kerlouan avec le succès que vous savez, Merci à Nico, Lionel et tous les bénévoles pour votre réussite et les souvenirs ravivés des anciens.

Avec Ploudalmézeau et Kerlouan nous auront donc 2 Nationals en 2026 ; il faudra ajouter quelques Régionaux ,Lesneven, Bannalec, Plomelin, et un nouveau le 08 Mai à Plounéventer.

La saison 2026, commencera dès demain pour les élus du C.D.29 avec encore des nouveautés, des changements, et des formations à venir.

Comme vous l'a dit le Président la candidature pour un championnat de France en 2028 avec la recherche de sponsors.

Je terminerai ce compte rendu en rappelant aux responsables de secteurs que l' élaboration du calendrier doit se faire le week-end prochain avec un retour au comité dans la semaine. Nous vous avons transmis cette semaine les supports informatiques compatible avec le site internet. Je compte sur vous pour respecter la mise en page et remplir les onglets qui concernent votre secteur respectif.

Je remercie Lucien de son aide pour le travail administratif ainsi que les membres du comité, les responsables de secteurs, les arbitres les éducateurs et vous tous dirigeants qui œuvraient tout au long de l'année dans vos clubs et sur les terrains.

Merci,& bonne fin de congrès ...»

(9) Compte rendu de la commission sportive Thierry PONSEEL

Bonjour à toutes et tous,

La saison 2025 s'est déroulée sans soucis particulier excepte quelques perturbateurs dont la commission de discipline vous rapportera.

On peut noter une bonne participation sur les qualificatifs secteurs et les championnats départementaux. Comme chaque année, la participation sur les compétitions officielles est beaucoup moins importante après les différents championnats.

Je rappelle que les compétitions en 4 ou 5 parties ainsi que les concours mixage et les concours avec moins de 16 équipes ne sont pas saisies. Merci de ne pas amener les fichiers G.C.Z. sur la boite mail du C.D.

Nette amélioration sur les envois des fichier GCZ des compétitions sur la boite mail du comité il ne reste plus qu'un ou deux clubs qui ne gèrent toujours pas l'envoi des fichiers GCZ par mail.

Rappel : On enregistre les résultats des concours, uniquement avec le fichier CGZ.

Si des clubs ont besoins de formation gestion concours, nous sommes disponibles.

Nous allons mettre en place une adresse électronique spécifique pour l'envoi des résultats des concours et des championnats par équipes pour désenclaver la boite mail du CD.

Rappel : Merci de faire passer les infos qui sont votées au congrès a vos licenciés, (homogène jusqu'au 31 Mai)

Remerciement aux clubs qui ont organisés les championnats départementaux.

Félicitations à toutes les équipes qualifiées pour les différents Championnats de France.

Et comme disait mon prédécesseur « la journée du samedi est dure à passer ».

Les résultats des différents championnats sont dans vos pochettes.

Bonne chance aux 5 équipes qui sont encore en course pour le 2eme tour de zone (16/11) : Denise vous en parlera lors de son rapport.

. CHAMPIONNAT DE CLUBS

209 équipes inscrites aux Championnats vétérans, 190 Championnat Open et 50 équipes féminines.

Toujours quelques clubs qui n'utilisent pas la feuille de vérification de licences et de résultats dommage car cela facilite beaucoup le travail de la personne qui saisit les résultats.

Les résultats sont sur le site du CD29.

QUELQUES RESULTATS CHPTS NATIONNAUX ET REGIONNAUX

Résultats sur le site du CRB , CD et FFPJP

CNC2 Féminins 1

Kerhuon relégué en CNCF2

CNC2 Séniors

Kerhuon monte en CNC1

CRC Féminins

Douarnenez et plounéour Menez descendant en CDC

CRC1 Séniors

Cléder monte en CNC3

Bannalec relégué en CRC2

CRC2 Séniors

Plounéour Menez 2 relégué en CDC

CDC FEMININS

Merci au club de Gouesnou pour l'organisation

La finale a opposé **LANDERNEAU qui monte en CRC face A KERHUON**

CDC SENIORS

Finale CDC **KERSAINT PLABENNEC qui monte en CRC** qui battent Landerneau

Finale CDC Vétérans **QUIMPERLE qui monte en CRC V** contre PLOURIN LES MORLAIX

Merci à Denise, Gael, jean Yves, Claude pour leurs aides à la saisie des résultats et à l'élaboration des calendriers, sans oublier JB JACOLOT pour son implication.

Les membres de la commission sportive vous souhaitent une bonne saison 2026.

Je reviendrai plus tard pour vous parler de la saison 2026.

(10) Comptes rendus des chefs des secteurs

Secteur 1 : Mme LE BOT LAURENCE

. Bonjour à toutes et tous,

Tout d'abord, je remercie les membres du bureau du Secteur 1 ainsi que les dirigeants et bénévoles des 15 clubs du secteur pour leur travail et leur soutien lors de la saison 2025 , Nous avons tous fait de notre mieux pour le bien etre des clubs . Je remercie les membres du bureau du CD29 pour leur travail et le temps passé afin que vous puissiez exercer votre passion, votre sport « La Pétanque » .

Un grand merci au 2 nouveaux arbitres pour avoir passé leur examen cette année . Il nous en manque encore, certains clubs en sont dépourvus .

Les championnats de secteur se sont bien déroulés, seul point négatif, le problème de se qualifier sur un tour blanc. Et toujours des remarques sur les tenues .

Je ne peux que me réjouir des excellents résultats de cette saison . Beaucoup de qualification aux divers championnats de France .

Je ne vais pas tous les énumérer mais nous avons eu de très bons résultats dans toutes les catégories, jeunes, seniors, féminines et vétérans. Bravo à vous toutes et tous.

Les jeunes ont pu participer à la finale CNC à St Livrade sur Lot. Mon seul point négatif est l'absence d'école de pétanque dans notre secteur. J'encourage les clubs à faire un effort envers les jeunes, il y en a sûrement qui pourraient s'intéresser à ce sport. Il y a des moyens de le faire découvrir et il faut s'en donner la peine.

Nous avons dû annuler plusieurs concours et toujours pour la même raison, nocturne et autres. C'est décevant et nous donne une mauvaise image de notre sport .

Ce problème a fait que nous avons pu constater une énorme baisse de participation aux différents concours. Malheureusement, il est très difficile de faire face à ces individus.

Je tiens à faire une parenthèse pour le club de Kerhuon qui participe à la phase finale CNC . Nous avons eu des résultats corrects dans les divers championnats par équipe.

Je tiens à féliciter de nouveau le club de Ploudalmézeau qui renouvelle cette année son national, c'est un travail important et je les encourage .

Je félicite l'association de Kerlouan qui a pu faire repartir ce National, et rappeler de bons souvenirs à la plupart d'entre vous.

La réunion d'élaboration de calendrier 2026 se déroulera le mardi 18 novembre 2025 à Bohars à 18h30 .

Merci de votre attention, bonne fin de congrès à vous toutes et tous .

Secteur 2 : Monsieur Gilles SIMON

Bonjour à toutes et à tous,

la saison 2025 a encore été riche de bons résultats pour les clubs du secteur 2.

Beaucoup de titres de champions départementaux et régionaux et beaucoup de places de finalistes et demi-finalistes.

En championnat départemental : victoire de la doublette mixte de Plouigneau Valentin Moucholi- Marlène Nicol, qualification également au championnat de France pour la triplette féminine Gwénaëlle Paugam- Hélène Le Foll- Aline Coat de Plounéour Ménez.

Beau résultats des minimes landivisiens qui se sont affrontés en finale du championnat départemental triplettes et qui ont remporté le championnat doublette.

Ce groupe de minimes très prometteur a remporté le CDC minimes et s'est incliné de justesse en finale du CRC minimes à Pontivy. Voici la composition de ce groupe de jeunes espoirs : Raphaël Maguer, Léa Quiviger, Emrys Levasseur, Rayan Quéré, Keriann Bleunven et Thyméo Delta.

Bravo également au jeune cadet Ewen Guégan de Plounéour-Ménez qui remporte le championnat départemental individuel.

Aux championnats régionaux, victoire de la triplette mixte de Plouigneau Tina Nicol, Dylan Nicol et Kylian Jeangeorges ainsi que d'Annie Jaffré de Ploiunéour Ménez en tête à tête féminin.

Je tiens à féliciter les clubs qui font des efforts pour les jeunes en particulier les clubs de Saint Pol de Léon, Landivisiau et Plounéour Ménez qui accueillent les enfants au sein de leurs Écoles de Pétanque.

Il y avait en 2025 38 jeunes licenciés dans le secteur 2 , j'espère que l'an prochain nous dépasserons la barre des 50 jeunes. Je suis très optimiste quant à la réalisation de cet objectif.

Remerciements également à tous les licenciés qui participent aux compétitions Sport Adapté en tant que joueur ou bénévole.

Les qualificatifs secteur se sont globalement bien déroulés, bravo aux bénévoles des clubs organisateurs.

L'an prochain, certains clubs perdront des terrains d'autres des arbitres. A ce jour, j'ai reçu les candidatures de plusieurs clubs pour l'organisation des qualificatifs. Seul le qualificatif secteur individuel masculin ne trouve pas preneur. Cette organisation sera prise en charge par le secteur 2 avec je l'espère la participation de bénévoles de tous les clubs du secteur 2. Nous en reparlerons lors de la réunion de calendrier qui se tiendra le dimanche 23 novembre à Plouvorn.

Le qualificatif secteur est la première étape avant le long chemin qui mène aux championnats de France, ces compétitions doivent être parfaitement organisées.

Félicitations également aux clubs de Plounéour Ménez qui a parfaitement organisé les championnat départementaux triplette mixte et individuel jeunes ainsi qu'à Plourin qui a fait de même pour l'individuel masculin et doublettes féminines.

Je regrette la faible participation des licenciés aux concours de septembre et octobre : samedi 4 octobre 14 doublettes à Landivisiau, samedi 27 septembre 9 doublettes à Saint-Thégonnec, samedi 20 septembre 16 triplettes à Saint-Pol de Léon....

Même les licenciés des clubs organisateurs ne jouent pas beaucoup chez eux. De toute évidence, les licenciés préfèrent les concours ouverts à tous aux officiels.

Je tiens à remercier mes adjoints Martine Kervarrec à la Trésorerie et Michel Quillévéré à l'arbitrage.

Merci également aux bénévoles du Comité Départemental qui, par leur travail tout au long de la saison nous permettent de pratiquer notre sport favori dans les meilleures conditions.

Merci de votre attention.

Secteur 3 : Monsieur Yohann DAVIS

Bonjour à toutes et tous.

En 2025 le secteur 3 comptait 956 licenciés réparti en 13 clubs. C'est le second plus important secteur en terme de Licenciés et c'est aussi 1^{er} en jeunes.

A ce sujet, je remercie les dirigeants jeunes pour leur mobilisation tout au long de l'année. (entrainements, compétitions). Deux écoles de pétanque ont réouvert leurs portes Plabennec et Cléder

Durant l'année une cinquantaine de compétitions ont été organisés.

Pas de problèmes majeurs m'ont été rapporté. A noter tout de même que tous les Fichiers gestion concours doivent être envoyé (.gcz) au comité.

De même et pour rappel, il est important en championnat par équipe d'utiliser le fichier Excel. A voir comment il pourra être utiliser en 2026 avec la licence dématérialisée.

Félicitations au régional de LESNEVEN pour cette nouvelle Edition et un grand bravo, aux dirigeants et bénévoles du national de KERLOUAN. Bonne chance pour 2026. Tant qu'à être sur 2026 je souhaite également une bonne chance au nouveau régional dans le Secteur, celui de PLOUNEVENTER le 8 Mai.

Je ne vais pas m'éterniser sur les résultats des joueurs dans le secteur car ils seront dit dans les différents compte rendu du CD.

Je m'arrête juste pour féliciter CLEDER, KERSAINT et LANDERNEAU pour leur montées en division supérieures en championnat par équipes.

De Même, félicitations à Cléder pour qualification au 3eme tour de la coupe de France et bonne chance à Kersaint et Hanvec le Faou qui jouent demain il me semble. Bravo au Folgoët, vainqueur de la coupe du Finistère.

Au travers de ce discours, je voulais aussi féliciter une personne, Anne Laure Gueguen du club de LESNEVEN qui a passé cette année à la fois, l'examen d'arbitrage et de BF1. C'est un fait assez rare pour être souligné. Je demande juste à LESNEVEN d'en prendre bien soin car des bénévoles comme cela, ça ne cours pas les rues.

Voila, Je pense avoir fait le tour de la saison.

Je donne rendez vous aux clubs du secteur 3, Vendredi 21 novembre à Plounevez Lochrist pour l'assemblée Générale du Secteur.

Durant cette réunion, En plus des bilans, nous discuterons de la tarification des consommations 2026 et l'élaboration du calendrier du secteur 3

Bonne poursuite de congrès à toutes et tous.

Secteur 4 : Madame Brigitte GALLET

Je vous souhaite le bonjour.

Je remercie Mr Gaël Parc, pour les conseils ainsi que Mr Jean-Baptiste Jacollo.

Je remercie pour leur confiance les présidents du secteur. Merci beaucoup Joël Trépos pour avoir fait le classement interne des catégories. Merci à toi Véronique Claquin pour ton travail de secrétaire et trésorière.

Je remercie les arbitres pour leurs travaux et les présidents de Clubs et leur équipe, pour le bénévolat pour le bon déroulement des concours.

Le 16 Mars le club de Fouesnant Organise le 1^{er} tour de la Coupe de France des jeux Provençal. Fouesnant gagne Contre Loctudy. Le 28 juin, le club de Fouesnant recevait Broons (56) victoire de Fouesnant. Le 14 septembre à Ploeren (56) fin de l'aventure. Bravo Mesdames et Monsieur

Je termine mon petit mot pour vous remercier Mesdames Messieurs membres du comité pour votre travail.

Brigitte

Secteur 5 : Monsieur Didier RENEVOT

Bonjour à tous,

Le secteur 5 compte actuellement 661 licenciés répartis en 11 clubs.

Bienvenue au club de Clohars Carnoët pour 2026.

Bravo aux différents organisateurs de championnats de secteur.

Félicitation au club de Quimperlé qui qualifie, pas moins de 7 équipes aux différents championnats de France

- Sandra Bertholom et Rachel Péran, championnes du Finistère, en doublettes féminines,
- Maxime Beauvais, Marc Garcia et Christophe Lecluse, champions du Finistère, en Triplettes Open
- Sabrina Vergos, Maxime Beauvais et Marc Garcia, champions du Finistère, en Triplettes Mixtes
- Stevens Flahaut, champion de Bretagne, en tête à tête senior
- Philippe Allain, Bernard Fauglas et Yvon Potin, champions de Bretagne, en Triplettes Vétérans
- Nolan Hyvon, Timéo Fichou et Térence Launay Danibert, champions de Bretagne, en Triplettes Cadets
- Louis Bosc-Laurent, Erwan Devy-Monrouzeau et Anaé Le Yondre, 1/2 finalistes du championnat de Bretagne, en Triplettes Cadets

Les jeunes Nolan, Timéo et Térence ont fait briller les couleurs de la région Bretagne en devenant Vice-Champions de France de leur catégorie. Une sacrée performance pour une équipe Finistérienne.

En vétérans, l'équipe 1 de Quimperlé est championne du Finistère en D1 et monte au niveau régional.

En seniors, Quimperlé se maintient en nationale 2 .

En jeunes, l'équipe cadets est championne du Finistère, championne de Bretagne et a disputé la phase nationale à Sainte Livrade sur Lot. Les jeunes ont cédé en 1/4 de finale et figurent donc dans les 8 meilleures équipes françaises.

En Coupe de France, sur la saison 2024/2025, le club a réalisé une belle performance en ne cédant qu'en 1/16ème de finale (terminant ainsi dans les 32 meilleurs clubs en France).

Nous pouvons les applaudir pour cette saison magnifique

Sur la saison 2025/2026, les Coqs rencontreront Ploëren au 2ème tour de zone le 16 novembre.

La réunion préparatoire pour le calendrier 2026 aura lieu à la longère à Nizon, le vendredi 21 novembre, à 19 heures.

(11) Rapport de la commission Jeunes

Adrien LARVOR

Bonjour à tous,

Voici en quelques lignes le bilan de l'année 2025 relatif aux catégories jeunes :

- en terme d'investissement des clubs :

Le nombre de licenciés est passé de 211 en février 2025 à 227 aujourd'hui

A noter la création de 2 écoles de pétanque (Plabennec et le POC Quimper)

Difficulté à former des équipes pour le CDC jeunes

Bonne participation des jeunes aux championnats du Finistère

- en terme de résultats :

Résultats moyens sur les championnats de France Triplette et Tir de précision hormis la performance des cadets de Quimperlé qui ont obtenu le titre de vice-champion.

Félicitations donc à la team TNT composée de Timéo Fichou, Nolan Hyvon et Terence Launay et leur coach Romu

Résultats positifs en CDC avec la qualification de l'équipe du Relecq Kerhuon en juniors et l'équipe de Quimperlé en cadets au CNC qui s'est déroulé du 19 au 21 octobre 2025 à Sainte Livrade.

A noter également la bonne représentation du Finistère au sein du CREB avec 9 jeunes sélectionnés pour la saison 2025 sur un groupe de 20 jeunes.

Au Trophée des pépites l'équipe représentée termine 10^{ème} (13^{ème} l'année passée).

Stage collectif France qui aura lieu les 28 et 29/11 à Valence. Nous sommes bien représentés avec :

- Anaé Le Yondre et Timéo Fichou en cadet
- Laureen Cerbon en espoir.

Pour terminer, je tiens à féliciter Hilario Salou du Relecq Kerhuon qui a remporté tous les titres de champions du Finistère Junior cette année (TAT, doublette, triplette et tir de précision).

Sportivement.

(12) Rapport de la commission d'Arbitrage (lu par le secrétaire Gaël PARC)

Bonjour à toutes et tous,

Voici un point apporté sur le déroulement de la saison.

Concernant les candidats 2025 appelés à devenir titulaires en 2026 :

Tous sont reçus sauf un, du secteur 1 qui est reporté en 2026 pour lui offrir la possibilité de se rendre disponible afin de faire ses 4 compétitions obligatoires pour valider sa session.

Quant aux candidatures 2026, elles se font rares concernant le 29 :

1 seul en départemental
1 seul en régional.

Je m'attendais à cette réaction ! Plusieurs éléments le montraient bien cette année :

Comportement de certains joueurs, délégués, et parfois des spectateurs. On ne peut pas satisfaire tout le monde.

A noter également, le manque d'arbitres en championnats par équipes en D4, D3, D2 mais aussi et malheureusement en D1.

A noter, par contre, la mise en place de la sous-commission qui, je l'espère, tiendra la route en 2026.

La fin de l'année écoulée ne nous apporte pas beaucoup de renseignements quant aux possibilités de changement de règlements dans les divers. Toute cette mise se fera certainement courant 2026. Il faut que la FIPJP, La CEP et la FFPJP se mettent en accord pour harmoniser tout ce que l'on espère.

Vous en saurez, il faut le souhaiter, bien plus en 2026 avec la nouvelle commission qui se mettra en place, mais sans moi. Ne cherchez les motifs de mon départ, peut être fatigué par 50 ans de pétanque...

Avant de vous quitter, un grand merci à Yvon Croguennec, Michel, Quillivéré, Jo Castel, Brigitte Gallet, Didier Renevot, JB Jacolot et M. Jacques Rosec sans qui rien n'auraient été possible.

Sur ces derniers mots, bon congrès à toutes et tous.

Amitiés, Yvon Larreur

**(13)Commission Vétérans
(MENGUY Claude)**

**Compte-Rendu Réunion Commission « Vétérans »
du 09/10/2025 au Siège du CD29 à PLOUGASTEL**

Etaient présents :

Claude MENGUY – Responsable de la Commission CD29 – Secteur 1

Thierry PONSEEL – Vice-Président CD29 – Secteur 4

Lucien L'HARIDON – CD29 – Secteur 1

Jean-Yves PRIGENT – CD29 – Secteur 3

Jean-Claude LE BOULC'H – Secteur 3

Gilbert CAROFF – Secteur 4

Absents excusés :

François GUEGUEN – Secteur 2

Serge LAMBERT – Secteur 5

Ordre du Jour :

1°) Rassemblements Vétérans 2025

- Nombre de participations en baisse compte tenu du nombre de rassemblements (32).
- La commission propose que la tenue sportive soit obligatoire.

Réponse : Décision ajournée. Revoir globalement

- L'écart entre ceux qui ont gagné 5 parties et ceux qui n'ont gagné que 4 semble trop important (90.00€ ==36.00€==12.00€. On devrait pouvoir mieux répartir les gains, exemple : 84.00, 45.00 et 15.00). A cogiter !!!
- Seulement 13 fichiers GCZ (sur 27) ont été adressés au Comité, alors qu'il avait été demandé de les transmettre pour étudier la possibilité d'organiser 2 rassemblements le même jour. Sur l'étude des 13 fichiers reçus, il s'avère que très peu de licenciés du nord se déplacent dans le sud et inversement, hormis à BENODET et FOUESNANT. Sur ce, nous proposons la possibilité d'organiser le même jour 2 rassemblements (1 dans le sud et 1 dans le nord) sauf aux dates de Bénodet et Fouesnant. Je pense que l'on devrait également fixer un seuil de kilomètres (peut-être 80 ou 100) entre les 2 concours.

Réponse : Ok pour la possibilité d'organiser le même jour suivant la situation géographique. Chaque doublon sera étudié par la Commission.

- Pourrait-on avoir la possibilité d'organiser un rassemblement le mardi lorsqu'un Championnat Départemental a lieu le lendemain ?

Réponse : Non, nous avons déjà répondu à une telle demande

- La commission demande également le retour obligatoire des fichiers GCZ, faute de quoi le club se verrait sanctionné de non-prioritaire sur sa date l'année suivante.

Réponse : Ok

2°) Concours vétérans 2025

- Bonne participation au premier semestre, mais une baisse importante après les vacances.

3°) Championnats par Equipes Vétérans 2026

- Constitution des groupes pour 2026 : les membres de la Commissions Sportives vous en parleront tout à l'heure

4°) Questions diverses

Question du Club du POHER-CARHAIX

- En championnat des Clubs Vétérans, serait-il possible de ne pas avoir deux équipes du même club dans le même groupe ? Si ce n'est pas possible, le match où ces deux équipes se rencontrent peut-il avoir lieu dans leur club plutôt que de faire 1h00 à 1h30 de route pour aller jouer cette rencontre ?

Compte tenu du nombre d'équipes engagées, il est difficile de répondre favorablement à cette demande pour la 1^{ère} partie de la question. Pour la seconde partie, je laisse le soin à la Commission sportive de répondre.

Réponse : La commission ne répond pas favorablement à cette seconde partie.

Question du Club de CLEDER

- Rassemblements : Compte tenu du peu d'équipes des clubs du sud-Finistère (ou pas du tout) à se déplacer pour les rassemblements organisés dans le nord-Finistère (à l'inverse, des équipes des clubs du nord-Finistère se déplacent dans le sud, (par exemple Fouesnant et Bénodet), serait-il possible d'organiser ces rassemblements dans le nord aux mêmes dates que les rassemblements organisés dans le sud. Le PC Cléder se positionnerait d'ores et déjà sur l'organisation de son rassemblement fin juin (en même temps qu'Audierne), date plus favorable que fin Août.

Voir réponse sur le sujet déjà évoqué ci-dessus

(14)Commission Coupe de France et coupe du Finistère

Mme LE GUEN Denise

Bonjour à tous,

Avant de parler de la coupe de France 2025-2026, je voulais revenir sur celle de l'an dernier où le club de Kerhuon a fait un très beau parcours et s'est qualifié à participer dans les derniers carrés à Douai.

Ils perdent en ½ finale et finissent 3^{ème} au niveau National.

Ils méritent toutes nos félicitations.

Pour la coupe de France 2025-2026, 62 clubs se sont inscrits.

Avec le 1^{er} tirage dans le nord et dans le sud, les déplacements sont limités pour la 1^{ère} journée.

Il n'y a pas eu de soucis particuliers.

Pour les résultats, il est demandé aux clubs de les transmettre sur la boîte mail du CD 29, plutôt que nous soyons obligés d'aller à la pêche sur vos sites ou réseaux sociaux.

Cela entraîne un retard pour le tirage de la rencontre suivante.

10 clubs se sont qualifiés pour le 1^{er} tour de zone :

QUIMPERLE a battu LIFFRE

LE FAOU HANVEC a battu MONFORT

KERSAINT PLABENNEC a battu SAINT JULIEN

DOURIC AR ZIN a battu NANTES

PLOUNEOUR MENEZ a perdu contre PONTIVY

LESNEVEN a perdu contre PLOEREN

LE RELECQ KERHUON a perdu contre VANNES

BANNALEC a perdu contre TREGUEUX

LANDIVISIAU a perdu contre ST JACQUES DE LA LANDE

CLEDER a eu un tour blanc.

5 clubs sont toujours en lice pour le 2^{ème} tour de zone : QUIMPERLE, DOURIC AR ZIN, LE FAOU HANVEC, KERSAINT PLABENNEC et CLEDER qui a pris un peu d'avance car ils ont déjà joué leur match contre AVRANCHES et l'on remporté.

Félicitations à eux.

Les autres clubs jouent demain et nous leur souhaitons également beaucoup de réussite.

Pour les qualifiés en zone, une fiche de renseignement est envoyée aux clubs par le CD 29 et elle doit être ramenée au comité une fois renseignée.

La date de retour doit être respectée. Cette année elles ont été communiquées aux clubs le 26 juin pour un retour le 28 juillet.

Pour 2 clubs (KERHUON et LE FAOU HANVEC) c'est une personne du CD 29 qui a renseigné la fiche afin de ne pas être pénalisé par la fédération.

COUPE DU FINISTERE

62 clubs se sont engagés et il n'y a pas eu de problèmes particuliers.

Les demies et finales se sont déroulées au boulodrome de LANDERNEAU le dimanche 28 septembre.

En demie finale :

Le 1^{er} match opposait BOHARS au FOLGOET : victoire du FOLGOET

Le 2^{ème} match opposait PONT AVEN à GUIPAVAS : victoire de PONT AVEN

En finale :

LE FOLGOET remporte la victoire devant PONT AVEN
BOHARS et GUIPAVAS se partagent la 3^{ème} et 4^{ème} place
Coupes, fanions et fleurs ont récompensées les joueurs.

Félicitations à ces 4 clubs.

Merci au club de LANDERNEAU pour la réussite de cette journée qui s'est déroulée dans une bonne convivialité.

Merci de m'avoir écouté et bonne fin de congrès à tous.

(15)Rapport de la Commission de Discipline.

Mme LE BIGOT Catherine

Bonjour à tout le monde ;

Pour la saison 2025 la discipline a jugé 7 licenciés. Les sanctions vont de : acquitté à 2 ans ferme et 120€ d'amende sans tenir en compte l'alourdissement des peines suite à récidive et les frais de procédure. Nous battons des records cette année puisque 2 autres rapports nous sont parvenus cette semaine.

2 licenciés : acquittés

2 licenciés en catégorie 1 : Avertissement + frais de procédure (sous regard en cas de récidive)

1 en catégorie 2 : 6 mois avec sursis + amende et frais de procédure

1 en catégorie 3 : 1 an ferme + rajout de suspension suite à récidive+ amende + frais de procédure

1 en catégorie 4 : 2 ans ferme + 2 ans de rajout suite à récidive + amende + frais de procédure

Cordialement

Catherine LE BIGOT responsable discipline CD 29

(16) Rapport de la commission Féminine

Odile RANNOU

La commission s'est réunie le jeudi 10 à Plougastel afin de définir les bases de la journée féminine.

Elle a décidé d'organiser un concours en doublette, composée d'une licenciée et d'une non licenciée.

Elle a également statué sur le fait que la licence en 2026 serait gratuite pour les non licenciées ayant participé au concours.

Journée Féminine de Pétanque du Finistère

32 équipes ont pris part à la Journée Féminine de Pétanque du Finistère, un événement attendu par les femmes de notre département.

Parmi elles, 13 clubs ont engagé des joueuses non licenciées : Le Folgoët, Lannilis, Ploudalmézeau, Plougasnou, Le Relecq-Kerhuon, Plonéis, Plomelin, Pluguffan, Douarnenez, Loctudy, Concarneau, Fouesnant et Bénodet. 5 clubs du nord, 13 du sud.

Les clubs de Fouesnant et de Bénodet se sont particulièrement distingués en présentant chacun 7 équipes.

Au total, 4 parties ont été disputées et ce sont les équipes de Douarnenez et de Ploudalmézeau qui se sont distinguées en rapportant les 4 rencontres.

Cette journée conviviale et sportive a pleinement atteint son objectif : encourager la pratique féminine de la pétanque.

Les participantes non licenciées ont exprimé leur volonté de rejoindre un club dès 2026, tandis que les licenciées se sont montrées favorables au développement d'un calendrier plus étayé de compétitions féminines.

La remise des récompenses a également été l'occasion de mettre à l'honneur Madame Annick Jacq, saluée pour plus de 60 années de fidélité et d'engagement au sein du club de Bénodet.

Le Comité Départemental tient à remercier l'ensemble des joueuses pour leur participation, ainsi que le club de Bénodet pour son accueil et son investissement qui ont largement contribué à la réussite de cet événement. Et je remercie Pascal Daniélou qui a eu la gentillesse d'offrir des roses aux participantes.

Point sur les effectifs féminins finistériens

Nous sommes 947 féminines à pratiquer la pétanque dans notre département, 43 de plus que l'an dernier et représentons 20,5 % des licenciés. Il y a 437 séniors, 70 jeunes et 440 vétérans.

Un seul club ne présente pas de femme licenciée (Pont Croix dans le secteur 4).

La journée de la femme pour 2026 est le dimanche 20 Septembre et se déroulera à Pont de Buis.

(17) Licences et Mutations 2025

Mr L'HARIDON Lucien

Mesdames et Messieurs, Bonjour.

Avant de vous faire le bilan de la saison 2025 sur les compartiments dont j'ai la responsabilité au sein du Comité, je voudrais vous dire que cette année encore, qu'une grande majorité de Clubs m'avais fait parvenir pour le 4 Novembre les documents pour le Congrès Départemental.

Malgré tout, quelques clubs (et toujours les mêmes !!!) n'ont pas tenu compte des remarques qui avaient été formulées lors de nos précédents Congrès.

- Assemblée Générale non faite pour le 19 Octobre, donc non réception des documents à la date du 4/11 comme demandé.
- Réception incomplète des documents, (28 clubs, dont 15 pour absence du modèle de publicité ou de son règlement)
- Difficultés pour les lire lorsque ceux-ci sont établis manuellement,
- Encore trop nombreux mails adressés pour réclamer des documents absents ou incomplets.
- Documents incomplets ou indéchiffrables (fiches adresses). Un mail de test sera adressé à tous les clubs courant Décembre pour vérification.
- 15 clubs n'avaient fait parvenir leur publicité des partenaires ou les chèques.
- Plusieurs fiches de préparation adresses sont incomplètes ou présentent des anomalies.
- Quelques fiches comptables non signées mais réglées.
- 4 fiches comptables non réceptionnées et non réglées à la date du 11/11/2025.

Je rappelle que depuis bientôt une décennie, nous demandons à ce que toutes les A.G. des Clubs soient obligatoirement faites pour le 20 Octobre au plus tard. Certains n'ont programmé leur AG que le week-end de la toussaint. (Mais nous avons quand même réceptionné les documents avant cette date.)

Comment voulez-vous faire parvenir vos documents pour le 4 Novembre comme nous vous l'avons demandé.

Il n'y a heureusement pas que du mauvais. Comme chaque année je félicite certains bénévoles des clubs pour la très bonne qualité des documents transmis au Comité. Je ne citerai pas de noms pour éviter des jalousies.

ATTENTION

En 2026, le Congrès Départemental aura lieu le 14 Novembre à ST THEGONNEC.

Nous réitérons ces instructions pour le Congrès 2026 : **Toutes les Assemblées Générales devront être réalisées pour le 18 Octobre dernier délai.** Il vous reste un an pour réserver une salle de réunion.

La totalité des documents sera à faire parvenir **pour le Mardi 3 Novembre 2026 au plus tard.**

Les demandes d'inscriptions pour les Championnats par Équipes de Clubs devront nous parvenir pour le 15 Janvier 2026 (délai de rigueur) pour les CDC Vétérans et pour le 15 Avril au plus tard pour les CDC Open et Féminines. Les imprimés vous seront adressés en décembre pour les vétérans et en Mars pour les CDC Open et Féminines.

Aucune relance ne sera faite et aucune inscription ne sera prise après ces dates.

LICENCES 2025

En 2025 :

4702 licences établies (dont 552 nouvelles licences, 391 reprises avec cartes, et 3759 renouvellements sans carte), soit 127 de plus qu'en 2024.

+ 130 Duplicatas

+ 38 Corrections d'erreurs

Détail des licenciés sur état joint.

Moins de problèmes dans les bordereaux de demande : Bordereaux non signés au verso (surtout en fin de saison).

A partir de la saison 2026, il n'est plus confectionné de licence physique. Celle-ci sera dématérialisée et remplacée par un QR Code. Des instructions doivent nous être communiquées très prochainement.

Photos :

Nous avons fait remonter au fur et à mesure les photos dans Geslico. Toutes les licences 2025 du CD29 sont pourvues d'une photo (plus ou moins récente) Prévoir le remplacement notamment pour les licences jeunes.

Lecteurs de Cartes :

Il n'y a plus de lecteur en stock ni chez nous ni à la Boutique Fédérale SAOS. L'utilisation du lecteur va être abandonnée à partir de cette saison.

Étuis Licences

Nous avons toujours un petit stock d'étuis rigides achetés auprès du SAOS Promotion Pétanque à la disposition des Clubs qui en feront la demande au prix de 0.50€ l'étui.

MUTATIONS 2025

359 Mutations ont été enregistrées en 2025 :

- 315 mutations internes à 30.00€	9 450.00€
- 24 mutations internes gratuites	
- 20 mutations externes à 50.00€	1 000.00€
○ Total :	10 450.00€

Reversé à la FFPJP :

- Mutations internes : (10.00€)	3 220.00€ (dont 7 non réalisées en 2025)
- Mutations externes : (20.00€)	420.00€ (dont 1 non réalisée en 2025)

Reversé au C.R.B :

- Mutations externes : (10.00€)	210.00€ (dont 1 non réalisée en 2025)
---------------------------------	---------------------------------------

Total reversé : 3 850.00€

Reste net : 6 600.00€

(18)Compte-rendu financier 2025. Mr L'HARIDON Lucien

Bonjour à tous,

La saison 2025 s'achève aujourd'hui et je souhaite à toutes et à tous un bon congrès et une bonne saison sportive 2026.

Vous avez tous, dans vos dossiers, le compte de résultat de cette saison (document de couleur jaune) et le budget prévisionnel pour l'année 2026 (document de couleur verte).

RÉSULTATS 2025 :

Les comptes du CD29 ont été arrêtés à la date du 14 Novembre 2025 :

DEPENSES :

Prévisionnel : 208 630.00

Réalisé : 192 000.80

Différence : **- 16 629.20 (moins de dépenses)**

RECETTES :

Prévisionnel : 208 630.00

Réalisé : 213 962.12

Différence : **+5 332.12 (plus de recettes)**

BALANCE : **+21 961.32 (positive)**

Ce bilan positif a été engendré par quelques rubriques que je vous détaille ci-dessous.

DEPENSES

1	Arbitrage	- 2 429€
2	Championnats Départementaux	+ 862€
3	Commission Sportive	- 3 714€
4	Loyers et Charges 2025	- 1 113€
5	Tenues, Flammes, Banderoles	-1 507€
6	Championnats de France	-4 000€
7	Licences et Mutations FFPJP	+1 154€
8	Formation Arbitres, Educateurs, etc..	-2 943€
9	Championnats Régionaux	-2 673€
10	Mobilier, Matériels et Informatique	-1 300€
11	Réunions CD et Frais Déplacement	-1 278€

- 1) Pas de réunion en 2025 = pas de frais de déplacement. Seulement des remboursements de frais de déplacement des arbitres stagiaires lors des arbitrages de concours.
- 2) Ce sont les frais de déplacement et de séjour des délégués aux Championnats Départementaux.
- 3) Les aides aux déplacements des CRC 2025 ont été réglées directement par le CRB aux clubs sans passer par le CD.
- 4) Nous avions tenu compte d'une éventuelle augmentation de notre loyer et qui n'a pas été réalisée par notre propriétaire.
- 5) Nous avons en commande : 1 banderole de 5 mètres, 1 de 3 mètres et 2 Roll up qui ne pourront être réglés que dans le budget 2026
- 6) Dépenses moins importantes que prévues, compte tenu que plusieurs retours se sont faits le dimanche. (Moins de frais d'hôtel et d'indemnités de séjour).
- 7) Plus de licences établies en 2025 (+127) mais 6 mutations de moins qu'en 2024.
- 8) Aucune formation dispensée en 2025

- 9) Ce sont uniquement les frais de déplacement et de séjour des délégués aux Championnats Régionaux. Lors de l'établissement du Prévisionnel nous avions tenu compte de la redevance reversée au CRB pour les Championnats Régionaux qui a été supprimée depuis.
- 10) Pas de gros investissements réalisés en 2025. La mise à niveau de tous les ordinateurs du CD a été faite bénévolement par Pascal Jourdren
- 11) Les frais de déplacement et de réunion ont été bien maîtrisés (moins de réunions et de déplacements)

RECETTES

1	Licences	+5 466€
2	Mutations	-1 000€
3	Redevances Championnats et Mises	-769€
4	Remboursement Frais de Déplacement	+989€
5	Vente de marchandises (SAOS, CRB, Divers)	-871€
6	Commission Sportive	-530€
7	Aides CRB et FFPJP Championnats de France	-2 113€

- 1) 127 licences de plus qu'en 2024.
- 2) Moins de mutations de plus qu'en 2024 et le nombre de mutations avait été surévalué.
- 3) Le montant des recettes des Championnats de secteur a été surestimé.
- 4) Remboursement des frais de transport et d'hôtel au Congrès National des CD56 et CRB, ainsi que la participation de quelques personnes aux déplacements CHF.
- 5) Moins de vente de produits SAOS. Nous avons un stock de produits arbitrage (maillots, vestes etc...).
- 6) Les aides aux déplacement CRC ont été réglé directement aux Clubs alors qu'elles transitaient par le CD auparavant.
- 7) Les aides aux déplacements de la FFPJP pour les CHF sont à la baisse et ne sont plus calculés comme avant. Le CRB a quant à lui supprimé depuis cette année la prime d'éloignement de 0.10€/kilomètre qui représentait environ 1900€ pour notre comité en 2025.

SITUATION FINANCIERE au 14/11/2025

Nos avoirs bancaires que je vais vous détailler ci-après et arrêtés à la date du 14 Novembre 2025 représentent environ 80% d'un exercice et vont nous permettre d'assumer sereinement l'exercice 2026.

C.M.B. GOUESNOU	
Compte Courant	56 363.12 €
Livret Bleu	82 630.84 €
CREDIT AGRICOLE	
Compte Courant	1 100.13 €
Compte Courant CDF Quimper 2023	13 928.60 €
Livret Association	23 713.59 €
Compte Titres	9 375.00 €
CAISSE	585.67 €
Total des Avoirs	187 696.95€

M. Serge LAMBERT et M. Didier RENEVOT, Vérificateurs aux comptes ont effectué un audit par sondage sur la gestion de notre comptabilité le Samedi 8 Novembre au Siège du Comité à PLOUGASTEL et certifié la régularité de nos comptes.

Je tiens personnellement à les remercier pour leur contrôle objectif.

Je reste à votre entière disposition pour répondre aux questions que vous ne manquerez pas de me transmettre par mail au Comité après le Congrès.

Je vous remercie de m'avoir écouté et je passe la parole à Serge LAMBERT, Vérificateur aux Comptes qui va vous rapporter leur compte-rendu du 8 Novembre.

Bon Congrès à tous.

Il y va-t-il des questions sur ce compte rendu financier 2025.

Pas de questions.

(19)Rapport des Vérificateurs aux comptes.

Monsieur Serge LAMBERT et Didier RENEVOT

**RAPPORT SUR LE CONTRÔLE DES COMPTES DU
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE
ET DE JEU PROVENÇAL DU FINISTÈRE
SAISON 2025**

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors du congrès départemental du 16 novembre 2024, nous, Mrs Serge LAMBERT et Didier RENEVOT, vous présentons notre rapport relatif aux comptes de la saison 2025 sur :

- Le contrôle des comptes du Comité Départemental du Finistère
- La justification de nos appréciations.

La situation financière présentée au 07/11/2025 est de 178 090,84€

Quelques règlements doivent être effectués avant le Congrès et autorisés par nous.
Nota : Une provision de 10 000.00€ pour l'organisation d'un Championnat de France qui devrait être organisé en 2028 a été affecté dans les comptes « Championnat de France ». L'appel qui avait été demandé aux clubs (2.00€ par licencié) ne sera pas réalisé à l'occasion de ce Championnat de France 2028.

Nous avons effectué notre audit en mettant en œuvre les diligences permettant d'obtenir l'assurance que la gestion et la trésorerie ne comportent pas d'anomalies significatives.

Nous avons donc examiné par sondages les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Sur la base de nos vérifications, nous certifions que les comptes sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle de la saison écoulée.

Fait à PLOUGASTEL DAOULAS,

Le 8 Novembre 2025

Serge LAMBERT

Didier RENEVOT

Approbation des Rapports et compte-rendu.

Il y a-t-il maintenant des questions ou remarques sur les différents rapports et compte rendus ?

Pas de questions.

Je vous demande donc d'approver ces divers rapports et compte rendus par un vote à mains levées, et de nous donner quitus pour la bonne gestion des comptes du CD 29

Vote à mains levées

Rapports et compte rendus approuvés à l'unanimité.

(19) Votes

Election complémentaire

Vous avez dans vos dossiers une enveloppe bleue avec les deux noms des candidats, vous avez le droit de rayer un ou les deux noms, pour être élu il faut la moitié des voix plus une.

Modification des mises par joueur

Passage des mises de 4 à 5 € par joueur pour toutes les mises sur toutes les compétitions Départementales, au sein de la région le cd 29 est le seul à 4 € Certains organisant déjà des compétitions avec mises à 5.00 €

PAUSE

Résultats des votes

Mises des concours : passage de 4€ à 5€ : 192 voix

Blancs ou Nuls	:	7	voix
POUR	:	110	voix
CONTRE	:	75	voix

Election Complémentaire 2025.

192 voix.

187 exprimés
005 bulletins nuls.

Résultats Elections 2025

Nom / Prénom		Voix	Elu	Non Elu
LEYMARIE Jimmy	nouveau	151	X	
CROGUENNEC Yvon	nouveau	174	X	

ORGANISATION 2026

1. Dispositions fédérales, Régionales et Départementales

1.1 Fédérale

Tarifs des mutation imposés par le Fédération

Mutations « NC/PROMOTION »

20 euros pour la FFPJP, les CD pourront collecter en plus un maximum de 25,00 € et les CR un maximum de 5,00 €. Ainsi les mutations de cette catégorie ne pourront excéder 50,00 € sur l'ensemble du territoire national et ultramarin.

Mutations « HONNEUR »

45 euros pour la FFPJP, les CD pourront collecter en plus un maximum de 50,00 € et les CR un maximum de 5,00 €. Ainsi les mutations de cette catégorie ne pourront excéder 100,00 € sur l'ensemble du territoire national et ultramarin.

Mutations « ELITE »

95 euros pour la FFPJP, les CD pourront collecter en plus un maximum de 100,00 € et les CR un maximum de 5,00 €. Ainsi les mutations de cette catégorie ne pourront excéder 200,00 € sur l'ensemble du territoire national et ultramarin

1.2 € Qualificatifs

Rajout de 1.00 € pour tous les engagements sur les qualificatifs et championnats départementaux. Les engagements seront à partir de cette année de 2.00 €

Licence dématérialisée

Les demandes de licences vont arriver maintenant très vite et nous n'avons pour le moment pas tous les éléments de réponses aux question que vous vous posées, la Fédération étant ce week-end en réunion à MARSEILLE.

Suivant le dernier document reçu de la fédération lors de la demande de licence il faudra choisir soit papier soit dématérialisé.

2. Intervention des élus invités

Monsieur Jean Noël VENON Président de la Région BRETAGNE

Merci pour votre invitation et ce n'est toujours avec plaisir que je viens à votre congrès. N'ayez crainte je ne serais pas long mais juste quelques petites choses à dire et à préciser.

Mesdames, Messieurs,

Quelle année pour la pétanque en Bretagne avec tous ces excellents résultats. Un titre de vice-champion de France pour les vétérans du MORBIHAN, 2 titres de champion de France et le titre de vice-champion de France pour la triplète cadet du CD29 auquel il faut rajouter la place de demi-finaliste de l'équipe du CD35 au CNC vétérans, on ne peut guère espérer mieux et je crois que c'est une première pour notre région. Bravo et félicitations à toutes ces championnes et champions.

IL est toujours facile de critiquer les décisions qui sont prises au niveau départemental, régional ou national mais les décisions qui sont prises, même si elles peuvent paraître inappropriées ou injustes pour certains, sont adoptées dans l'intérêt de la plus grande majorité. Moi-même je ne suis pas forcément d'accord avec certaines décisions mais je me dois de les faire appliquer. On entend ou voit beaucoup de choses sur les réseaux sociaux qui sont toujours négatives et bien souvent erronées, attention à ne pas partager ou diffuser n'importe quoi, il en va de l'intérêt de la pétanque en général.

Je regrette beaucoup que des sujets débattus et des demandes lors de nos réunions du Comité Régional ne soient pas suivis d'effet dans les comités départementaux. J'avais émis il y a tout juste un an le souhait d'harmoniser un certains nombres de choses sur les 4 départements. J'avais cru comprendre que tout le monde était d'accord avec cela mais je m'aperçois qu'il n'en est rien et que chaque département continue de faire à sa manière. Dernier point qui le confirme est le montant des mutations ; nous en avons débattu longuement lors de notre réunion du CRB du 11 octobre et tout le monde était d'accord pour appliquer les mêmes montants. C'est ce que j'avais cru mais le résultat est tout autre. Je pense que c'est aussi la faute de la fédération qui a laissé libre choix aux comités départementaux. Il me semblait aussi qu'un certain nombre de points notamment dans l'organisation des chts départementaux méritait d'être harmonisé même si je comprends que c'est difficile on pourrait au moins essayer. Je vais une nouvelle fois demandé à la commission sportive de se pencher sur ce point et de faire des propositions. Mais tout cela montre bien que les comités régionaux n'ont pratiquement aucun pouvoir pour beaucoup de choses. Je pense que c'est pour beaucoup la faute de la fédération qui bien que dans les paroles de son président souhaitant donner plus d'importance aux comités régionaux, la réalité est bien différente.

Je sais très bien que vous avez des difficultés dans vos clubs avec un manque évident de bénévoles et qui risque de s'accentuer encore dans les prochaines années. Les comités départementaux et les comités régionaux ne sont pas non plus épargnés. En ce qui nous concerne, j'ai fait un courrier qui vous a été adressé car comme vous le savez ou non la démission de son poste de trésorière ainsi que celle de notre secrétaire adjoint du CRB pour raisons personnelles dans les 2 cas ne trouve pour l'instant pas de remplaçant ou remplaçante. J'ai également fait un appel à candidature pour pourvoir à cela. Nous comptons sur votre aide pour trouver une personne capable d'occuper le poste de trésorier ou trésorière générale. Une élection complémentaire aura lieu lors du congrès régional du 7 décembre prochain qui, je le rappelle ou le signale aura lieu à la Maison des sports des Côtes d'Armor à PLOUFRAGAN. N'hésitez pas à me contacter si besoin de renseignements.

Je tiens tout particulièrement à remercier Roland PYRON le vice-président délégué du CRB qui a bien voulu s'occuper de la gestion financière du CRB. Cela n'a pas été simple pour

lui et pour nous, ce n'est pas un professionnel de la finance mais il a fait au mieux et vous aurez les comptes définitifs lors du congrès régional. Tout ceci sera également sur le site du CRB ensuite. A titre indicatif le résultat financier 2025 du CRB est positif. J'espère que nous pourrons trouver une personne pour le poste de trésorier car il n'est pas possible qu'il continue à s'occuper de la trésorerie et conformément aux statuts il nous faut un trésorier ou une trésorière.

Merci également à Joël, Gaël et Denise qui aident au bon fonctionnement du Comité Régional. Merci également à Lucien qui, malgré ne plus faire partie du CRB continue a continué à aider Denise pour les réservations hôtelières pour les championnats de France, ce n'est pas une chose facile.

A titre d'information pour 2026 et les années suivantes chaque comité s'occupera personnellement de ses réservations hôtelières sauf pour les championnats de France jeunes. Les réservations pour les équipes championnes régionales seront faites par le CD 29 dans le même hôtel que l'équipe championne départementale du Finistère.

Et pourtant la pétanque en Bretagne se porte bien, les résultats le montrent clairement ainsi que le nombre de licenciés encore en progression cette année avec près de 600 licences en plus portant le nombre total à 12600.

Merci de m'avoir écouté et bon congrès à toutes et tous. je suis avec vous toute la journée pour répondre à vos questions éventuelles.

JN VENON

Président du CRB

3. Licences et Tarifs 2026 – Lucien L'HARIDON

Un rappel des consignes que nous reconduisons chaque année et que nous vous avons rappelées depuis le congrès départemental 2021 et qui sont toujours d'actualité :

- **Utilisation obligatoire du Logiciel « Demande de licences Informatisée ».**
- Répertorier les demandes par ordre alphabétique sur le bordereau de demande.
- Faire figurer le numéro de licence en entier (8 chiffres).
- Ecrire le nom et le prénom en majuscule, l'adresse et la date de naissance lisiblement.
- Compléter dans la mesure du possible l'adresse mail du licencié.
- Il n'y a plus lieu d'indiquer de date de certificat médical sur vos demandes de licences Seniors et Vétérans.
- Pour les licences jeunes, vous devez être en possession du questionnaire de santé signé par le représentant légal du mineur et que vous devez conserver avec l'imprimé de demande de licence AXA assurances.
- Veillez bien à nous faire savoir s'il y a changement d'adresse ou de nom, par exemple en surlignant le changement.
- Le bordereau de demande doit être signé par le Président du Club ou son représentant.
- Inutile de nous remettre un chèque supérieur à votre commande de licences. Le montant exact est plus simple pour notre comptabilité.
- Pensez à nous faire suivre les photos des nouveaux licenciés. (Comme en 2025, il ne sera pas établi de nouvelles licences sans photo).
- Il n'est plus délivré de copie d'écran pour les licences demandées tardivement.

- Le règlement doit se faire impérativement par chèque.

Les bordereaux de prise de licence doivent nous parvenir ces prochains jours. Ils seront remis aux Responsables de secteur.

L'utilisation de ce bordereau est **obligatoire** pour toutes demandes de licences : nouvelles, ou renouvellements avec ou sans cartes.

Pour les nouvelles licences :

Plus de certificat médical pour les catégories « Vétérans et Seniors ».

Pour les Jeunes (Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors) :

Le représentant légal doit certifier avoir rempli le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques. A défaut, il doit fournir un certificat médical.

A chaque demande de licence, vous êtes tenus d'informer le licencié de l'intérêt de souscrire les garanties complémentaires optionnelles accidents corporels, correspondant à l'option « AVANTAGE » proposée par MMA Assurances, conformément à l'article L 321-4 du Code du Sport. Le bulletin d'adhésion est disponible sur le site de la FFPJP :

<https://www.mma-assurance-sports.fr/ffpjp/>

Coût de ces garanties complémentaires : 7.00€ / an.

L'option « Avantage » vient en complément des garanties de base.

Les certificats médicaux, les attestations sur l'honneur et les bordereaux de prise de licences (demandes ou de renouvellement) sont conservés dans les Clubs qui en assurent la gestion comme par le passé. Cette gestion leur permettra de remettre directement le certificat médical ou l'attestation sur l'honneur au licencié en cas de demande de mutation.

La mise à jour annuelle du serveur GESLICO est en cours depuis le 10 Novembre. Durant cette période le serveur GESLICO était fermé pour une restauration et restructuration complète des bases de données pour la nouvelle saison sportive 2026. Il redeviendra opérationnel dans quelques jours.

La situation des licences a été arrêtée le 30 septembre 2025.

Depuis le 1^{er} octobre, nous pouvions :

- Faire des nouvelles licences, avec l'année de reprise 2026, et uniquement pour des personnes qui n'ont jamais eu de licence et non repris dans la base des licenciés.

Dès que Geslico sera rétabli, vous pourrez me faire parvenir toutes vos demandes de licences à mon adresse personnelle, à condition d'avoir adressé vos documents d'honorabilité.

Toutes les demandes doivent être traitées avec le logiciel demandes informatisées de licences. Ce petit logiciel qui accélère les demandes de renouvellement, de nouvelles licences et duplicitas, nécessite que la personne qui demande les licences soit dotée d'un ordinateur et du lecteur en état de marche du Club.

En 2025, nos 66 clubs semblent utiliser ce logiciel. Ce logiciel, très convivial avec ses onglets de couleurs vous permet de connaître immédiatement le montant de votre commande à régler

au Comité, avec l'onglet « Facturation » (1 exemplaire est à remettre à votre trésorier et un second exemplaire est à nous faire parvenir avec votre demande.

Tarifs 2026 : inchangés

Catégories	Prix des licences 2026
Vétérans, Seniors,	33.00€
Juniors	22.00€
Benjamins, Minimes et Cadets	12.00€

Je vous rappelle les catégories et les dates de naissance correspondantes :

Vétérans : nés en 1966 et avant,

Seniors : nés en 2008 et avant,

Juniors : nés en 2009, 2010 et 2011,

Cadets : nés en 2012, 2013 et 2014,

Minimes : nés en 2015, 2016 et 2017,

Benjamins : nés en 2018 et après.

Note concernant la prise de Licence 2026 Et la gestion des compétitions

Prise de licence 2026 Geslico

La procédure est identique à celle de 2025.

Demande de reprise du licencié auprès de son club. (Formulaire de prise de licence à remplir)

Le club remplit le bordereau de reprise et le fournit à son comité.

Le Comité saisit les reprises dans GESLICO

Le licencié pourra :

- Soit se faire transmettre le document licence QR Code papier auprès de son CD **ou de son club.**

- Soit télécharger sa licence dématérialisée (QR Code) sur l'application dédiée (IOS ou ANDROID) de son téléphone (les modalités permettant de télécharger l'appli seront transmises dans les prochaines semaines).

Compétitions avec inscriptions sur place

3 types d'inscriptions sont possibles

- 1) L'inscription manuelle (saisie manuelle) le joueur devra avoir en sa possession sa licence dématérialisée (sur téléphone) ou sa licence papier, avec le QR Code
- 2) L'inscription par l'application d'un joueur qui pourra composer son équipe et présenter QR Code Equipe pour l'inscription. (Utilisation de l'appli « Gestion Concours » à la table de marque).
- 3) La lecture du QR pourra se faire grâce à l'utilisation d'un lecteur QR code.

FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

La FFPJP mettra en place une FAQ disponible sur le site fédéral afin de répondre à vos questions transmises via l'adresse mail suivante : licencedemat@petanque.fr

Les réponses seront apportées à intervalle régulier.

Honorabilité 2026

La saisie des renseignements d'honorabilité des dirigeants (Président, Vice-Président, Secrétaire, Secrétaire-Adjoint, Trésorier, Trésorier-Adjoint, Initiateur, Educateur et arbitre) est obligatoire pour pouvoir valider l'affiliation des clubs et pouvoir ainsi formuler des demandes de licences. Je demanderai à ceux qui n'ont toujours pas fait parvenir leurs documents de me les adresser au plus vite.

Classification 2026

Depuis la saison 2023, une nouvelle classification a été mise en application :

En plus des Elites, Honneurs et Promotions, il y a une catégorie « **Non classé** » dans laquelle figureront la plupart des licenciés qui ne participent pas ou peu aux compétitions départementales ou qui ne participent qu'à des concours 4 parties.

Les seuils requis pour les joueurs « promotion » en 2025 passant « honneur » en 2026 sont joints en annexe. (Seuil Honneur 1 = 9 points et Seuil Honneur 2 = 19 points pour le Finistère)

Mutations 2026

RELEVE DE DECISIONS Comité Directeur du 12 et 13 septembre 2025

• MUTATIONS

A compter de 2026 :

- Suppression des mentions mutations internes et mutations externes, refonte des articles afférents dans le RAS.
- Création des mentions « mutations et mutations internationales Hors UE »
- La mutation Internationale Hors UE remplace la « mutation externe », les joueurs concernés ne peuvent être plus d'un par équipe que ce soit en championnat de club ou autres championnats.
- Nouvelle grille tarifaire :

Mutations « NC/PROMOTION »

20 euros pour la FFPJP,

Les CD pourront collecter en plus un maximum de 25,00 € et les CR un maximum de 5,00 €.

Ainsi les mutations de cette catégorie ne pourront excéder **50,00 €** sur l'ensemble du territoire national et ultramarin.

Mutations « HONNEUR »

45 euros pour la FFPJP,

Les CD pourront collecter en plus un maximum de 50,00 € et les CR un maximum de 5,00 €.

Ainsi les mutations de cette catégorie ne pourront excéder **100,00 €** sur l'ensemble du territoire national et ultramarin.

Mutations « ELITE »

95 euros pour la FFPJP,

les CD pourront collecter en plus un maximum de 100,00 € et les CR un maximum de 5,00 €.

Ainsi les mutations de cette catégorie ne pourront excéder **200,00 €** sur l'ensemble du territoire national et ultramarin

Lors de la réunion du Conseil Régional du 11 Octobre 2025 , les quatre départements bretons ont décidé d'établir un tarif commun, repris ci-dessous :

Mutation Non Classés et Promotion : Tarif : 50,00€

20.00€ pour le FFPJP

**5.00€ pour le CRB
25.00€ pour le Comité Départemental**

Mutation Honneur : Tarif : 80,00€

**45.00€ pour la FFPJP,
5.00€ pour le Comité Régional
30.00€ pour le Comité Départemental**

Mutations Elites : Tarif : 130.00€

**95€ pour la FFPJP,
5.00€ pour le Comité Régional
30.00€ pour le Comité Départemental**

- Cela concerne toutes les mutations des licenciés Seniors, Juniors et Cadets dernière année.
- Toutes les mutations après une ou plusieurs années sabbatiques sont payantes et quel que soit le motif.
- Sont à régler au Comité quitté ;
- Après accord du comité quitté le licencié est placé en mutation sur le fichier fédéral, même après plusieurs années sans licences.

La période normale de mutation s'étend toujours du 1^{er} au 31 Décembre chaque année. Mais il est possible de demander une mutation à tout moment de l'année, du moment où aucune licence n'a encore été établie pour l'année en cours et il n'est possible de demander qu'une seule mutation dans l'année.

Les mutations pour les licenciés (vétéran - senior – junior – cadets dernière année) d'un club qui se met en sommeil (donc encore affilié, avec paiement de l'affiliation pour la saison 2026), sont payantes.

Si un licencié qui est suspendu un certain temps, sa situation dans le club d'origine est, elle aussi, suspendue. Cela veut dire que si celui-ci veut reprendre sa licence et qu'il en profite pour faire une mutation interne, **la mutation est payante**. Il en va de même pour sa classification, s'il est « honneur », il reste « honneur ».

Il doit solliciter sa demande de mutation entre le 1^{er} Décembre et le 31 Décembre, s'il envisage reprendre une licence dans un autre club à la fin de la suspension au cours de l'année 2026.

Le tarif des mutations est fixe
Il ne peut en aucun cas être minoré ou majoré
=+=+=+=+=+=
Obligation de remplir l'imprimé « Intention de Mutation »
pour toutes les mutations

LICENCE DEMATERIALISEE :

Le mode de prise de licence ne change pas.

Les licenciés passent par le club et suivent le process habituel de délivrance par le Comité Départemental qui valide la licence (pas de renouvellement en ligne pour l'instant). Ensuite, cette validation n'entrainera plus de délivrance d'un support plastique mais délivrance d'un QR code en lieu et place des licences informatiques.

Une communication sera diffusée prochainement

-
- FINANCES :

Collecte de 1 € par la FFPJP, via les fiches financières, par joueur inscrit aux championnats départementaux (HORS JEUNES) aux divers Championnats de France.

Cette nouvelle ressource nous permettra de résoudre les problèmes actuels liés à la SAOS, : tribunes, personnels, web TV et Télévision ainsi que de proposer des récompenses ou cadeaux aux joueurs.

4. Budget prévisionnel 2026

Lucien L'HARIDON

Le Budget Prévisionnel 2026 que je vous présente aujourd’hui est un prévisionnel qui une fois encore a été assez facile à établir. J’ai tenu compte des réalisations de la saison 2025, avec une participation normale aux concours, championnats, CDC, Coupes et autres manifestations qui sont organisées chaque année, et en y incluant certaines spécificités que nous pensons mettre en œuvre en 2026.

Nous avons essayé d’ajuster au mieux toutes les rubriques tant les dépenses que les recettes.

Je rappelle que certaines rubriques ne sont pas compressibles et d’autres sont liées aux qualifications et participations de nos équipes aux Championnats de France. De ce fait, certaines rubriques risquent encore d’être au dessus de nos prévisions ou en dessous en 2026.

Nous avons programmé pour 2026 de nouvelles formations pour les arbitres, éducateurs, initiateurs, (Formation Tronc Commun), Formation à la « Gestion des Concours » si besoin est, formation à la « demande informatisée de licences » pour ceux qui rencontrent encore des problèmes, formation au logiciel « Vérification des licences ».

Nous avons maintenu le montant des subventions des organismes et aides des collectivités (qui sont malheureusement toutes orientées à la baisse).

Nous ne solliciterons pas de subvention ANS pour 2026. Le Conseil Régional de Bretagne ne subventionne plus les déplacements Championnats de France comme par le passé, mais seulement les déplacements des Championnats par Equipes Régionaux et Nationaux.

Nous avons maintenu le montant de nos dépenses 2026 dans notre rubrique « Championnats de France » 2026, car les Championnats départementaux Jeunes ne sont plus qualificatifs au Championnats de France et avons tenu compte du Championnat de France Triplettes Mixtes.

Pour 2026, nous allons maintenir la Convention établie en 2024 pour les déplacements aux Championnats de France, afin que les problèmes rencontrés, notamment pour les Championnats Jeunes 2025 ne se reproduisent plus.

LICENCES:

Nous avons maintenu le montant de nos dépenses et recettes pour 2026 en espérant maintenir voire augmenter le chiffre de 4702 licenciés.

CONCLUSION

Même si ce prévisionnel est objectif et ajusté, il est toujours à craindre que certaines rubriques se trouvent en fin d'année soit en dessus soit en dessous de nos prévisions.

Avant de conclure, je voudrais vous rappeler ce que j'ai déjà dit tout à l'heure :

Les retours de fiches comptables et autre documents (affiliations, publicités, fiches signalétiques et liste adresses) doivent être faits dans les délais impartis.

Il est impératif qu'en 2026, que toutes les Assemblées Générales des Clubs soient faites pour le 20 Octobre dernier délai, compte tenu de la date du Congrès le 14 Novembre 2026 à ST THEGONNEC.

Je rappelle que les clubs ont la possibilité d'obtenir d'éventuelles aides financières dont celles du Conseil Départemental qui a créé un fonds d'aide spécifique aux sports et qui attribue une aide de 5.00€ par licencié à tous les Clubs Sportifs du Finistère, aide reconduite pour 2026.

Je vous en remercie par avance et reste à votre disposition pour toute information complémentaire avant de vous demander de bien vouloir adopter ce budget prévisionnel.

Bonne fin de congrès à tous.

Avez-vous des questions concernant ce budget prévisionnel ?

DÉPENSES	PREV. 2026	REAL. 14/11/2025
Arbitrage	2 000.00 €	571.87 €
Achats au Comité Régional Bretagne	100.00 €	0.00 €
Championnats de France	38 000.00 €	30 000.02 €
Championnats Départementaux	2 000.00 €	1 862.50 €
Charges Locatives, Assurances, Aménagt CD	18 500.00 €	17 387.32 €
Commissions Sportives	17 000.00 €	8 285.94 €
Congrès Départemental et Régional	6 000.00 €	3 685.24 €
Congrès National	2 500.00 €	2 896.81 €
Conseils Départementaux et Régionaux	1 600.00 €	1 570.77 €
Discipline	500.00 €	647.89 €
Divers (tenues CD et CHF, Flammes-Banderolle Comité)	8 000.00 €	6 992.17 €
EDF, Combustibles Chauffage	0.00 €	0.00 €
Fanions, Coupes, Médailles, Diplômes	4 000.00 €	4 117.57 €
FFPJP: Licences, Affiliations, Mutations	68 290.00 €	62 344.10 €
Formation (Arbitres, Educateurs, etc)	2 000.00 €	57.00 €
Fourniture Bureau- Secrétariat	2 000.00 €	1 952.43 €
Achat de Mobilier, Matériel et Informatique	3 000.00 €	1 699.40 €
Frais financiers	200.00 €	249.52 €
Imprimerie	3 500.00 €	1 825.80 €
Comité Régional Bretagne - Championnats	2 500.00 €	2 327.06 €
Comité Régional Bretagne - Licences, Mutations	33 790.00 €	32 448.00 €
Poste - Téléphone - Internet	2 800.00 €	1 960.88 €
Cotisation CDOS	120.00 €	117.00 €
Relations Publiques - Représentation	200.00 €	90.00 €
Réunions CD + Frais Déplacement	6 500.00 €	5 522.06 €
Achats Marchandises (SAOS, CRB et Divers)	2 500.00 €	2 989.45 €
Sport Adapté	400.00 €	400.00 €
Fiches Comptables 2025	0.00 €	0.00 €
Forfaits CRC et CDC	0.00 €	0.00 €
	228 000.00 €	192 000.80 €

RECETTES	PREV. 2026	REAL. 14/11/2025
Affiliations	5 600.00 €	5 280.00 €
Calendrier - Publicités	4 000.00 €	4 020.00 €
FFPJP et CRB - Aides Championnats France	5 000.00 €	4 887.10 €
Remboursements Chpt de France	500.00 €	593.00 €
Congrès Départemental et Régional	1 500.00 €	1 200.00 €
Discipline	300.00 €	242.00 €
Intérêts bancaires	2 000.00 €	3 384.67 €
Licences	153 440.00 €	152 186.00 €
Mutations	19 200.00 €	10 450.00 €
Championnats (Redevances - mises)	17 500.00 €	11 811.00 €
Remboursements Frais Déplacement	1 000.00 €	1 489.18 €
Subventions du Conseil Régional	0.00 €	0.00 €
Subventions du Conseil Départemental	4 060.00 €	4 419.55 €
Commission Sportive	11 000.00 €	11 470.00 €
Subvention CDOS	0.00 €	0.00 €
Subvention ANS-DAN-FFPJP	0.00 €	0.00 €
Vente Marchandises (SAOS, CRB et Divers)	2 500.00 €	2 129.62 €
Sport Adapté	400.00 €	400.00 €
Fiches Comptables 2025	0.00 €	0.00 €
Forfaits CRC et CDC	0.00 €	0.00 €
	228 000.00 €	213 962.12 €

Aucune question sur le prévisionnel

S'il n'y a pas ou plus de questions je vous propose d'adopter ce budget par un vote à mains levées.

Budget prévisionnel adopté à l'unanimité.

5. Championnat par équipes 2026

CDC JEUNES :

Inscriptions à remettre au comité pour le 23 février.

CDC SENIORS

Le CD est conscient que les arbitres ne peuvent pas être tout le temps être arbitres. Ils sont aussi joueurs et font souvent partie d'une équipe. Un consensus a été trouvé au dernier conseil départemental avec les responsables de secteurs.

- En D1 aussi bien féminin que open l'arbitre est obligatoire. Le responsable des arbitres du secteur devra nommer les arbitres. La priorité sera faite aux arbitres du club recevant. Si pas d'arbitres, alors la désignation d'un arbitre est obligatoire.

IL SERA IMPERATIF DE MENTIONNER LE NOM DE L'ARBITRE SUR LE FICHIER.
EN CAS DE DEFAULT D'ARBITRE SUR LE CDC 1, LE CLUB RECEVRA UNE AMENDE DE 70€

- EN D 2 / 3 / 4. Un arbitre est indispensable pour régler des litiges. Toutefois, conscient du nombres d'arbitres nécessaires , une personne mandaté par le club pourra faire office d'arbitre.

Une étude d'une refonte des groupes de D2 et D3 est en cours afin d'alléger les groupes de D4. La commission sportive réfléchit à peut-être des groupe de 7, et augmenter le nombres de groupes par divisions.

- Sur les montées / descentes => il a été convenu (et sera indiqué dans le R.I) qu'il n'y aura pas de blocage entre les montées et descentes (croisement) entre les divisions 3 et 4. C'est-à-dire si une équipe de club D3 descend celle-ci ne bloquera plus une équipe qui pouvait monter de D4 en D3 dans la limite de 2 équipes par division

Les éléments pour les montées/descentes vous parviendront ultérieurement.

Je ne reviendrai pas sur les résultats ils sont sur le site du CD.

CDC VETERANS

Refontes des groupes avec 4 groupes de 8 équipes en D1 et 8 groupes de 8 équipes en D2, pas facile de composer ces groupes aux vues du nombre d'équipes du nord et du sud, nous avons essayé de faire au mieux, nous savons très bien que ça ne satisfait pas tout le monde. Pour info, nous avons reçu un mail d'un président de club pour un mécontentement pour les kms parcourues.

« Le groupe C vétérans, c'est vraiment du n'importe quoi.

Comment mettre dans un même groupe Loctudy et Plounéour-Ménez distant de 120 kms et à presque 3 heures de voiture A/R (super en plein mois de mars)

Il me semble quand même plus judicieux de mettre au moins Guipavas à sa place (moins de kilomètres et moins de temps sur la route).

On essaie de ne pas faire n'importe quoi, on se sert de Mappy ou Michelin

Pour info, entre Loctudy et Plounéour menez, nous trouvons 86 Kms et 1H15 de route. Quant à Loctudy et Guipavas 96 kms toujours via Mappy et certainement pas 120 comme indiqué.

Merci aux personnes qui ont aidées à la saisie des résultats et à l'élaboration des calendriers pour leur aide, sans oublier JB JACOLOT pour son travail accompli.

Les membres de la commission sportive vous souhaitent une bonne saison 2026.

6. Calendrier, attribution Championnats 2026– Congrès 2026 et 2027

Comme tous les ans je le répète, les championnats, ou phases finales ne sont attribuées qu'aux clubs ayant parmi leurs licenciés un arbitre depuis 2 ans, ou un arbitre formé au club depuis au moins un an et ayant répondu à la commission d'arbitrage sur leur situation pour la saison 2026, mais également ceux ayant déposé un dossier complet (personne table de marque, accord municipalité, implantation des terrains). Les championnats étant bien souvent jumelés et il est hors de question de les dissocier.

Congrès Départemental	ST THEGONNEC	14 Novembre 2026
Congrès Départemental	PLOUGASTEL	20 Novembre 2027

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX	Attribué à	
Championnat Départemental Triplettes Promotion	CLEDER	21 Mars 2026 (09h00)
Championnat Départemental Triplettes Promotion		22 Mars 2026 (09h00)
Championnat Départemental Doublettes Jeunes	CLEDER	22 Mars 2026 (09h00)
Championnat Départemental Doublettes Féminines	LE POHER	28-29 Mars 2026 (09h00)
Championnat Départemental Individuels Masculins		29 Mars 2026 (09h00)
Championnat Départemental Triplettes Féminines	PLABENNEC (A KERLOUAN)	11-12 Avril 2026 (09h00)
Championnat Départemental Triplettes Masculins		11-12 Avril 2026 (09h00)
Championnat Départemental Doublettes Mixtes	ST RENAN	18-19 Avril 2026 (09h00)
Championnat Départemental Doublettes Mixtes		
Championnat Départemental Triplettes Vétérans	PORTSALL	22-23 Avril 2026 (09h00)
Championnat Départemental Doublettes Masculins	QUIMPERLE	25-26 Avril 2026 (09h00)
Championnat Départemental Individuels Féminines		26 Avril 2026 (09h00)
Championnat Départemental Triplettes Mixtes	BANNALEC	02-03 Mai 2026 (09h00)
Championnat Départemental Individuels Jeunes		03 Mai 2026 (10h00)

Championnat Départemental Tir de Précision Juniors	BOHARS	09 Mai 2026 (14h00)
Championnat Départemental Triplettes Jeunes		10 Mai 2026 (09h00)
Championnat Départemental Doublettes Mixage	GOUESNOU	28 Juin 2026 (09h00)

CHAMPIONNATS REGIONAUX	Attribué à	Arbitre obligatoire dans le Club et Hôtels à proximité
Championnat Régional Tir de Précision Juniors		23 Mai 2026 (14h00)
Championnat Régional Triplettes Promotion	LANDERNEAU	23 Mai 2026 (08h00)
Championnat Régional Doublettes Masculins et Championnat Régional Individuels Féminins	LANDERNEAU	24 Mai 2026 (08h00)
Championnats Régional Doublettes Féminines et Championnat Régional Individuels Masculins	LANDERNEAU	25 Mai 2026 (08h00)
Phases Finales CRC Jeunes (16 terrains couverts) *	GOUESNOU	12-13 Septembre 2026
Réunion Préparatoire Congrès Régional	GOUESNOU	05 Décembre 2026 (15h00)
Congrès Régional (Hôtel à proximité)	GOUESNOU	06 Décembre 2026 (09h00)

COMPETITIONS DEPARTEMENTALES	Nombre de Terrains	Arbitre obligatoire dans le Club
Journée Promotion Féminines	PONT DE BUIS	20 Septembre 2026
Finale CDC1 Vétérans	PC LEONARD	23 Juin 2026
Challenge de l'Amitié	CHATEAUNEUF DU FAOU	14 Juin 2026
1/2 et Finale Coupe du Finistère (*)	PLougastel	11 Octobre 2026
1/2 et Finale Trophée Vétérans (60 ans et plus) (*)	FOUESNANT	13 Octobre 2026
1/2 et Finale Trophée annexe Vétérans (60 ans et plus) (*)	LESNEVEN	20 Octobre 2026
1/2 et Finale CDC D1 (*)	GUILERS	01 Novembre 2026
1/2 et Finale CDC Féminin (*)	GUILERS	01 Novembre 2026

7. Remise des récompenses Sportives

Récompenses Sportives 2025

Classement Seniors :

BEAUVAINS	Maxime	COQS PET QUIMPERLE
JEANGEORGES	Kylian	PET IGNACIENNE PLOUIGNEAU

Classement Féminines tous concours :

LESPAGNOL	Virginie	KERHORRE PETANQUE
-----------	----------	-------------------

Classement Féminines concours Féminin

NICOL	Tina	PET IGNACIENNE PLOUIGNEAU
-------	------	---------------------------

Classement Juniors tous concours :

SALOU	Hilario	KERHORRE PETANQUE
-------	---------	-------------------

Classement Juniors concours Juniors

SALOU	Hilario	KERHORRE PETANQUE
KERLOGOT	Thomas	KERHORRE PETANQUE
LARDERET	Diego	KERHORRE PETANQUE

Classement Cadets tous concours :

FICHOU	Timéo	COQS PET QUIMPERLE
--------	-------	--------------------

Classement Cadets concours Cadets:

FICHOU	Timéo	COQS PET QUIMPERLE
HYVON	Nolan	COQS PET QUIMPERLE
LAUNAY	Térence	COQS PET QUIMPERLE

Classement Minimes tous concours

BLEUNVEN	Keriann	PC LANDIVISIEN
----------	---------	----------------

Classement Minimes concours minimes

BLEUNVEN	Keriann	PC LANDIVISIEN
LEVASSEUR	Emrys	PC LANDIVISIEN
MAGUET	Raphael	PC LANDIVISIEN

Classements des Sociétés par secteur

Secteur 1 :KEHORRE PETANQUE

Secteur 2 :PLOUIGNEAU

Secteur 3 :CLEDER

Secteur 4 :DOUARNENEZ TREBOUL

Secteur 5 :QUIMPERLE

CDC Benjamins / Minimes

1^{er} LANDIVISIAU
2^{ème} Entente Haut Léon 2

CDC Cadets

1^{er} QUIMPERLE
2^{ème} PLOUGASTEL

CDC Juniors

1^{er} KERHORRE PETANQUE
2^{ème} Entente Haut Léon 1

8. Remise des Récompenses Dirigeants.

Diplôme honneur Départemental suivant les demandes effectuées

Pour le secteur 5 CHATEAUNEUF

PENNANEACH Christian
LLINARES Alain
BERTRON Josiane
LEYMARIE Jimmy

Diplôme Honneur FFPJP

DUBUY Martine GOUESNOU
CONQ Joseph PLOUDALMEZEAU
COROLLEUR Stéphane PLOUDALMEZEAU
COGREL Gérard MOELAN
COPPOLA Michel DOUARNENEZ TREBOUL
FAVENNEC Pascal MOELAN
PERSON Kévin LANDERNEAU
QUINTIN Hervé PONT DE BUIS

Médaille de Bronze avec diplôme

DONVAL Renée GOUESNOU
BECTARD Alain QUIMPERLE
CROGUENNEC Yvon PLOUARZEL

LE TENO Pascal PLOUDANIEL
L'HER Pierre PLUGUFFAN
SILVA Hervé COMBRIT

Médaille d'argent avec diplôme
LAMMER Rémy LA ROCHE MAURICE
LE TARD Jean Yves PORTSALL

Médaille d'Or avec diplôme
PERROT Bernard LANDERNEAU

Diplôme du Mérite national
QUILLEVERE Michel PLOURIN MORLAIX

Questions diverses (posées par courrier avant le 04/11/2025).

Lorsque vous posez vos questions il serait bien que l'on sache qui nous la pose et non pas recevoir des courriers sans signature. Nous vous demanderons également de poser vos question uniquement par mail et non plus manuscrite sur un bout de papier.

1/ QUESTIONS POSÉES PAR LE CLUB DE PLUGUFFAN

Lors du championnat régional de tir de précision à Plestin-les-Grèves, les champions finistériens étaient les seuls des quatre départements bretons à ne pas porter le maillot de leur département.

S'il est vrai que seul le champion régional va au France (avec le maillot de champion CRB), pourquoi le CD29 ne fournit pas, au moins, un maillot au champion départemental qui défend son titre l'année suivante pour les juniors (s'il ne change pas de catégorie) ou dans les deux ans pour les séniors ?

Ce titre reste un titre départemental qui compte pour le lauréat.

*Vous parlez pour 1 joueur de votre club ; Il faut donc habiller tous les champions :
2 tirs de précision seniors + 2 tirs de précisions juniors + 3 en triplettes minimes + 3 en triplettes cadets + 3 en triplettes juniors. + en 2026 création d'un championnat Régional doublettes jeunes, donc encore 6 tenues. Cela fait donc 19 tenues polos + vestes pour un budgets de 2527€*

2/ Club de PLUGUFFAN ; Idem club de PONT-AVEN

Cette année encore, le comité départemental demande de régler obligatoirement une publicité pour un montant de soixante euros. Les publicités apparaissant depuis l'année dernière sur le site du comité, l'abandon du calendrier papier n'explique pas le maintien de ce dû.

Pourriez-vous créer un calendrier simpliste (qui est réclamé par nombre de joueurs), à l'aide de ceux qui vous sont fournis par les responsables de secteur.

TREMEVEN : vu qu'il n'y a plus de calendrier, à quoi sert l'argent des pubs ?

L'hébergement du site et la maintenance ne sont pas gratuite,

Nous étudierons la création d'un calendrier simpliste mais il y aura un cout pour l'impression et aucun recours possible en cas d'erreur. Mais vous pouvez très bien imprimer celui qui se trouvera sur le site du CD.29. En 2026 il y aura 6 onglets, 1 par secteur + une compilation par week-end. L'avantage du site, c'est que l'on peut modifier les changements de concours ou d'horaires quand nous sommes mis au courant.

la pétanque Kerlouanaise, idem Club de CLÉDER

Cela concerne le QR CODE qui remplacera la carte "Licence".

Q: Aujourd'hui, lors d'un concours, les joueurs ou joueuses remettent leurs licences avant le début des parties. Celle-ci leur est remise à la fin du concours. Qu'en sera-t-il avec le QR CODE?

Ne va pas-t-on voir des joueuses ou joueurs quitter un concours sans passer par la table de marque?

Cela ne va rien changer, si les gens veulent partir sans passer par la table de marque c'est qu'ils ont perdus. Vous ne pourrez jamais garder 30 ou 40 téléphones à la table de marque. Il n'y plus d'intérêt de garder les licences à la table de marque, le jury ne pouvant plus garder la licence d'un fauteur de trouble.

Club de CLÉDER

De quelle manière se fera la lecture de ce QR code vers le logiciel Gestion concours et le fichier de vérification licence et résultats utilisé lors des C.D.C. ? Comment procéder pour stocker ces QR code lors de l'enregistrement des équipes à la table de marque lors d'une compétition.

La Fédération nous parle de la licence dématérialisée depuis début 2024 ; Nous sommes a un mois du début de son utilisation et nous sommes comme vous, nous recevons des brides d'informations mais rien de concrets pour pouvoir vous informer aujourd'hui. Désolé. Nous reviendrons vers vous après le congrès National de Décembre.

Si le joueur quitte le concours sans passer par la table de marque, c'est qu'il a perdu et n'a pas de prix.

Club de CLÉDER

Refus du conseil d'administration d'un club pour une signature de licence.

(1) Un licencié muté sollicite une licence, il vient de quitter un club où certains faits lui sont reprochés : le club recevant sa demande de licence peut-il le refuser ?

Oui, à condition que ce soit indiqué dans votre règlement intérieur. Si des faits lui sont reprochés, un rapport de son ancien club aurait clos le débat.

(2) Un club peut-il fixer un nombre limite de licenciés à ne pas dépasser ?

Oui, à condition que ce soit indiqué dans votre règlement intérieur.

Club de QUIMPERLÉ

Question pour le congrès :

L'engagement dans un concours départemental dans le Finistère est fixé à 4€ par joueur.

Dans d'autres départements, c'est passé à 5€. Est-il envisagé de passer également à 5€ dans le Finistère ?

Cette question a été soumise aux votes ; vous avez le résultat.

question du club de Ploudaniel :

"Lors des finales CNC jeunes 2025 à Ste Livarde, il y avait des ententes nommées :

Entente Manche (50)

Entente 77 (77)

Entente 89 (89)

Comment est-ce possible d'avoir des "ententes départementales" par rapport à l'article 10 du règlement CNC jeunes ?"

Nous avons transmis la question au CTFR, voici sa réponse :

Il n'est pas possible d'avoir des ententes départementales vu que ces dernières doivent être géographiques comme stipulées dans le règlement.

Par contre la nomination des ententes n'est pas règlementée, par exemple une entente Ploudaniel et Plounéventer pourrait très bien s'appeler entente 29.

Question du club de Douarnenez :

Nous vous remettons la réponse, mais vous la trouverez page 18 du compte rendu du conseil Départemental d'Octobre.

Prix des mutations :

- qui a décidé des montants (50€,80€,130€,) ?

Le Comité Régional de Bretagne prend 5€ et souhaite harmoniser le tarif sur les 4 Départements.

Validé lors du conseil Régional depuis deux comités ont appliqués leurs propres tarifs

- Comment sont réparties les sommes encaissées ?

Mutations « NC/PROMOTION » 50€

20 euros pour la FFPJP,

Le CD.29 25,00 € et le CRB 5,00 €.

Mutations « HONNEUR » 80€

45 euros pour la FFPJP,

Le CD.29 30,00 € et le CRB 5,00 €.

Mutations « ELITE » 130€

95 euros pour la FFPJP,

Le CD.29 30,00 € et le CRB 5,00 €.

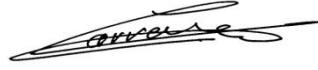
Pas d'autres questions ou remarques je clôture donc ce congrès, bon retour à tous, et à l'année prochaine à SAINT-THÉGONNEC.

NOTA : Ce compte-rendu a été réalisé par « compilation » de divers documents informatisés qui ont été transmis au comité par les différents intervenants à ce congrès départemental.

Le Secrétaire Général :
Gaël PARC



Le Président :
Joël LARREUR



Pièces jointes :

- Rassemblements vétérans 2026.
- Logos FFPJP/CRB/CD.29. *(a utiliser pour vos affiches et circulaires)*